



Séance du Conseil municipal du 08 Décembre 2016 Compte-rendu

L'an deux mille seize
le 08 Décembre à 19 heures
Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-LEON
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame N.DUBOS, Maire.Adjoint

Date d'affichage et de convocation : 28/11/2016

Etaient présents : M.F. QUESADA – S. ITEY – O. CADASSOU – N. DUBOS –
T. PETIT – JB NIOTOU

Absents excusés (pouvoir) : J. NOUGARO - N. TARBES - E. MILLET

Absents : A. TEXIER

Secrétaire de séance : N. DUBOS

1 – Validation compte-rendu

Validation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal : Après lecture, M. le Maire demande aux conseillers d'approuver le compte-rendu du 08 Novembre 2016.
Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité sans remarques.

2 – Point Budgétaire :

Madame DUBOS présente la situation du compte caisse 515 : plus de 91000€ en précisant que les derniers encaissements sont liés aux subventions du Département dont Fonds de Péréquation, DETR, FDAEC...

Elle détaille également les dépenses à venir notamment la signalétique, l'opération du City Stade (peinture et prestations Canaelec), les travaux d'aménagement paysager et la passerelle sécuritaire.

Il est prévu le remboursement du prêt relais d'un montant de 30 000€

Reste aussi à recevoir la Prime Semoctom

3/ Délibération sur attribution siège CDC

Unanimité sur accord N°4 suite avis du bureau communautaire du 8/11/2016

4/ Point sur le recensement de la population INSEE 2016

Pas d'échange sur le sujet suite à une erreur de report du sujet

5/Délibération dissolution CCAS



Madame DUBOS expose qu'il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants d'avoir un CCAS.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de dissoudre le CCAS au 1^{er} janvier 2017 et d'en exercer directement les compétences.

Le budget du CCAS sera transféré dans celui de la commune emportant ainsi les actions en cours délibérées par le CCAS en 2016 (ex : chèques associatifs)

Les membres du CCAS seront informés de cette dissolution n'excluant pas la possibilité de les contacter pour échanger sur des points précis en commission interne de travail sans avis délibératif.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

6/Délibération titularisation de Nathalie BARRES

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés sur la création du poste au 1^{er} janvier 2017 :

Madame Nathalie BARRES sera adjoint technique 2^{ème} classe (stagiaire)

7/Semoctom

Madame DUBOS précise qu'il n'y a que peu d'éléments nouveaux à présenter, exceptée la réunion prévue le 14/12/2016 à Créon en commission interne SEMOCTOM CDC :

- Etude de faisabilité de la collecte et traitement en plateforme des bios déchets

8/Questions diverses

Délibération sur table : Délibération modificative du budget permettant la régularisation des comptes d'investissement sans code opération pour procéder au règlement des factures en solde du City Stade et de la signalétique

Spectacle de Noël : Madame QUESADA précise les horaires, Rdv à 9h pour accueillir les enfants et familles pour le petit déjeuner avant le spectacle à 10h puis apéritif offert à la fin du spectacle

Madame QUESADA précise que les flyers d'information doivent être établis par Monsieur TARBES au plus tard Samedi pour une distribution Dimanche

- Décoration de la Salle pour Noël : La décoration se fera le mardi 13/12 avec les employés communaux.

Monsieur S. ITEY remarque que le carrefour du Breuil est dangereux suite à l'installation de la signalétique. Après échanges il est proposé d'installer un miroir routier.

Monsieur S. ITEY relève également un problème de chiens errants ; après discussions il s'agirait de chiens de propriétaires qui n'ont pas de terrain clôturé entraînant l'errance des chiens. On lui a indiqué qu'il serait bon qu'il en échange avec les propriétaires en direct mais qu'un rappel à la loi et au civisme pourrait être fait comme celui réalisé en juillet 2016 concernant les nuisances sonores.

PAVE vu avec Madame CADASSOU qui n'avait pas d'éléments à communiquer à Isabelle de la CDC du Créonnais.

L'ordre du jour étant épuisé, séance levée à 20h45

**Validation du compte rendu par le Conseil Municipal :
Pour signature :**

MILLET Eric	TARBES Nicolas	QUESADA Marie France	DUBOS Nadine
ITEY Stéphane	TEXIER Amandine -pouvoir	PETIT Tamara -pouvoir	NIOTOU Jean Bernard
NOUGARO Jérôme		CADASSOU Odile	